

République française
 Département de la
 Haute-Savoie
 Arrondissement de
 Thonon- Les- Bains
 ...
**Commune de
 CERVENS**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

SEANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022 à 20 H

Convocation
 du 28/10/2022

L'an deux mil vingt-deux le 8 novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

**Nombre de
 conseillers :**

En exercice : -- 13
 Quorum : ----- 07
 Présents : ---- 11
 Absents : ----- 2
 Pouvoirs : ----- 1
 Votants : ----- 12

VOTE

Pour : ----- 12
 Contre : ----- 0
 Abstentions : -- 0

Etaients présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/ MASSON Thibault/ PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : Ruta NOEL/ SANDRAL Linda/

Absents représentés :

Mme Ruta NOEL ----- pouvoir à Mme Coralie DÉCOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Coralie DÉCOMBARD

Intercommunalité
**Communauté
 d'agglomération**

OBJET : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service **assainissement** collectif et non collectif 2021 de Thonon Agglomération.

**Délibération
 N°2022-57**

**Délibération Certifiée
 exécutoire,**

Télétransmise
 Le : 15/11/2022

Reçue en Préfecture
 Le : 15/11/2022

Mise en ligne sur le site
 de la commune
 Le : 16/11/2022

Le Maire Gil THOMAS



**Liste des
 délibérations**

Mise en ligne
 Le : 16/11/2022

LE MAIRE PRESENTE aux conseillers le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **assainissement** collectif et non collectif pour l'exercice 2021 de Thonon Agglomération, conformément au Décret no 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

IL RAPPELLE que ce document est produit chaque année pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport a été présenté au conseil communautaire du 27 septembre 2022.

LE MAIRE propose au conseil de prendre acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ PREND ACTE et ADOPTE le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **assainissement** collectif et non collectif pour l'exercice 2021 de Thonon Agglomération, tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS



La secrétaire
Coralie DÉCOMBARD